



ACTUALITES DE LA FN3S



Lettre d'information n°46

L'étude sur la Mesure Judiciaire d'Investigation Educative

Aspects Réglementaires, opérationnels et organisationnels

La FN3S faisant le constat qu'elle n'avait pas publié un document global sur cette nouvelle mesure, et que nous sommes interrogés fréquemment sur des points relatifs à la MJIE ou au SIE, le Conseil d'Administration de la FN3S a décidé de rédiger ce livret qui se veut plus une étude qu'un guide ou un référentiel. En effet, si notre ambition est d'être proche des adhérents, nous respectons les choix organisationnels de chaque association et de chaque service et nous proposons des réflexions plus que nous les imposons.

- Ce document viendra combler un manque autant pour les jeunes professionnels que pour les plus agerés.
- Nous l'avons construit en deux parties :
 - la première sur la MJIE,
 - la seconde sur le SIE.

Cette étude inédite représente plus de 18 mois d'échanges entre administrateurs, par ailleurs tous investis dans cette mission. Comme dans toute rédaction collective, des choix ont été faits. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, mais à un travail qui permet de découvrir ou redécouvrir ce qui fait l'originalité, la spécificité, la diversité de la mise en œuvre de la MJIE dans le SAH.

Contenu de cette étude :

- La place de l'investigation dans le système de la protection de l'enfance
- La dimension judiciaire de l'investigation
- La mise en œuvre de la MJIE dans le SIE
- Les écrits dans le cadre de la MJIE
- L'audience de fin de mesure et le contradictoire
- La collecte et le partage d'informations avec les partenaires
- La SIE, un service dédié à la mesure judiciaire d'investigation éducative

Coût : 10 Euros + les frais de port
Demande de devis à adresser au secrétariat administratif par courriel : contact@fn3s.fr

Chers adhérents de la FN3S

En cette rentrée 2023 les sujets présents en juin sont toujours d'actualité. La situation du secteur de la protection de l'enfance civile et pénale est toujours très préoccupante. Les premières réunions régionales des adhérents qui ont eu lieu en septembre ont fait remonter les difficultés de recrutement des emplois pour certains SIE. De plus, nationalement l'activité des services est toujours soutenue, même si des disparités locales existent ici ou là ! Certains services voient leurs capacités légèrement augmenter au regard des listes d'attentes de mesures, lesquelles perturbent la qualité de prise en charge. A l'heure de la construction des budgets prévisionnels 2024, n'oubliez pas de demander les postes inhérents à votre activité, y compris et surtout des demandes nouvelles si votre capacité augmente. Le calcul des emplois en SIE répond à des normes précises (Cf. circulaires de tarification anciennes et étude fn3S) qu'il faut appliquer. De même, la fongibilité inter postes est une option à ne pas négliger pour permettre une meilleure attractivité, même si elle ne règle pas tout. Celle-ci consiste (dans le cadre du budget alloué) à augmenter certains ETP. Deux exemples ; en effet, un ETP de personnel éducatif est plus attractif qu'un 0.85 par exemple. Un 0.41 ETP de Chef de Service Educatif n'est pas très attractif non plus. Il appartient donc que les organigrammes soient en phase avec le fonctionnement réel de la mission. Enfin, nous nous félicitons de la position du syndicat employeur incitant les associations à intégrer les exclus du Ségur dans

Voir page 26 de la circulaire de
tarification et l'annexe 4 bis

Rencontre avec la DPJJ

Comme évoqué lors de notre dernière assemblée générale à La Rochelle, la FN3S a rencontré la DPJJ pour discuter de plusieurs points importants concernant les SIE :

Quel avenir du ratio fratrie gelé depuis 5 ans jusqu'au 31 décembre 2023 ? L'administration centrale a précisé que ce ratio fratrie sera maintenu dans le calcul des emplois pour les SIE. Chaque service sera amené à calculer son nouveau ratio fratrie à partir des années 2019, 2021, 2022. L'année 2020 de la COVID ne sera pas pris en compte. La Fn3s a demandé que le ratio fratrie soit sanctuarisé pour une période de 5 ans à l'instar de la précédente, ce qui permettrait la stabilisation pérenne des organigrammes au regard de la capacité habilitée. Bien évidemment, si votre capacité augmente, il faut ajuster le calcul des postes en conséquence.

Le recrutement des professionnels dans les SIE est en tension, et notamment pour l'encadrement. Comme pour la profession de psychologue en 2018, nous militons pour le desserrement de la norme emploi d'encadrement et un groupe de travail va être constitué en ce sens.

Assemblée générale extraordinaire 17 novembre 2023 et Journée des adhérents.

Lors du dernier Conseil d'Administration de la FN3S, la décision a été prise de convoquer les adhérents à une **Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)** lors de notre journée des adhérents le vendredi 17 novembre 2023 après midi pour modifier partiellement les statuts. Les propositions de modifications vous seront transmises prochainement. Le même jour, à 10 heures aura lieu une intervention de **Delphine BERGERE DUCOTE** de la DPJJ sur les conséquences de l'avis du Conseil du 14 octobre 2021 relatif à l'obligation de la neutralité au sein des établissements et services du secteur associatif habilité (SAH) justice. L'après-midi, outre l'AGE, ce sera l'occasion de faire le point sur les emplois dans les SIE. Nous vous espérons nombreux.

en savoir plus



Journées d'études de La Rochelle suite

Les captations audios et vidéos de
l'ensemble des interventions sont sur
le site, elles seront disponibles à tous à
partir du 1er novembre 2023.

en savoir plus

Catalogue de formation 2024

Nouveautés 2024



Le catalogue de formation 2024 est en ligne, il s'est étoffé de 6 nouvelles formations.

[Lien vers le catalogue](#)

Retrouvez l'agenda de la Fn3s sur le Site

- | | | |
|------------------|---|--|
| 04
OCT | IRC : Grand Ouest | |
| 05
OCT | Commission Journées d'études | Préparation des journées d'études 2024 à Lille |
| 06
OCT | Journée des adhérents : Sud à Carcassonne | Poursuite des échanges des pratiques sur les modalités de fonctionnement, les différents outils, ... |
| 11
OCT | Journée des adhérents : Grand Est à Villers les Nancy | Journée d'information et de partage : "Les besoins fondamentaux de l'enfant" |
| 13
OCT | Conseil d'administration en Visio (9h-12h) | |
| 16
NOV | Conseil d'administration à Paris | |

[Agenda](#)

Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés

Rue de Pessac 60, 33000, Bordeaux

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

